Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 40 (1902)
Heft: 49

Artikel: Le mutz battu par la grue
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-199697

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

40me ANNÉE. — N° 49. FONDÉ PAR LOUIS MONNET ET H. RENOU Samedi 6 décembre 1902.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne, Lugano, Coiré, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.
ETRANGER : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements datent des 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Un passionné du patois.

J'eus, il y a quelques années, la visite d'un jeune professeur de la Suisse allemande qui m'était tout à fait inconnu. Il venait me demander de le piloter dans le Jorat, où il se proposait d'apprendre... le patois. Notez qu'il ne possédait le français qu'assez imparfaitement. Nous nous promenâmes un après-midi au Chalet-à-Gobet, à Epalinges, aux Planches-du-Mont. Dans ce dernier endroit, un mien cousin, se prêtant de bonne grâce à la fantaisie de notre confédéré, parla patois durant deux heures d'horloge. Mon compagnon n'y comprenait rien ou presque rien, mais il jubilait, de même que Gargantua entrait en extase au seul son des pintes et flacons. Un calepin à la main, il griffonnait, griffonnait, notant en signes hiéroglyphiques le plus de mots qu'il pouvait. Nous nous perdîmes de vue depuis cette séance. J'appris cependant que, des Planches-du-Mont, mon enragé de patois avait émigré à Montpreveyres et qu'il y passait ses journées dans la société d'un bon vieux paysan à qui son âge ne permettait plus de se livrer aux travaux de la campagne et qui n'avait pas demandé mieux que de se faire le maître du jeune Suisse allemand.

C'étaient, chaque jour, de longues causeries, des lectures et de nouvelles kyrielles de vocables dans le carnet de notes. Au bout de six semaines, l'élève quittait le Jorat dont il comprenait la langue comme peu de Vaudois peuvent se vanter de la comprendre. Ce diable d'homme était devenu si fort qu'il relevait lui-même les fautes qui se glissent quelquefois dans les articles du *Conteur* et qu'il était à même de dire si tel mot appartient au patois du Mont ou à celui de Montpreveyres ou de Savigny.

De retour chez lui, il fit sur le patois des *Mélanges vaudois*[1] une savante étude[2] qui lui valut le diplôme de docteur en philologie de l'Université de Zurich, étude que diverses circonstances ne lui ont permis de publier que cet automne.

Les patoisants pour qui la langue allemande n'est pas familière regretteront que M. Auguste Byland — c'est le nom de l'auteur — n'ait pas écrit son opuscule en français. Ils y auraient vu avec quelle sûreté il a su pénétrer le génie de notre vieil idiôme, et quel intérêt il porte à ses locutions pittoresques et à ceux, de plus en plus rares, qui s'en servent encore.

Quoi qu'il en soit, il nous a paru digne de citer ici cette publication, ne fût-ce qu'à l'intention de ceux de nos lecteurs du Jorat qui, après avoir souri, comme nous-même, des premiers efforts de M. Byland, n'ont pas tardé à lui vouer une admiration et une estime qu'il méritait de toute manière. Ils apprendront avec plaisir, croyons-nous, que ce travailleur acharné parle maintenant le français et l'italien avec une rare aisance, qu'il enseigne ces langues à l'Ecole normale du canton d'Argovie et que, poursuivant ses études sur les patois du canton de Vaud, il est en train de se faire un nom dans la science de la linguistique romane.

V. F.

[1] *Mélanges vaudois, français et patois*, par Louis FAVRAT. — Lausanne, 1894. F. Payot, libraire-éditeur.

[2] AUGUST BYLAND : *Das Patois der « Mélanges vaudois » con L. Favrat.* — Berlin, 1902. Verlag von Wilhelm Gronau.

***, le 1er decembre 1902.

Mon cher *Conteur*,

Pourquoi donc, sous prétexte de galanterie à l'égard de tes « aimables lectrices, » t'en vas-tu, à propos d'amour, frapper à la porte d'un savant? Les savants ont-ils jamais su ce que c'est que l'amour? Ils ont bien d'autres soucis.

Il t'eût suffi pourtant, mon petit *Conteur*, de remonter un peu le cours de tes souvenirs pour retrouver, de l'amour, une définition moins savante, sans doute, mais plus poétique, plus exacte en tout cas que celle que tu as publiée samedi dernier. Permets, puisque tu l'as oubliée, que je te rappelle cette définition, que nous donna, alors que tu n'avais que deux ans, — c'était en 1863 — un de tes rédacteurs, *Henri Renou.*

La voici :

L'AMOUR

L'amour est un cœur et deux âmes,
Deux ruisseaux fondus dans un cours,
Deux foyers unissant leurs flammes
Qui, doucement, brûlent toujours.

L'amour apaise la souffrance;
Il embellit notre horizon :
C'est un désir, une espérance,
Un soleil pour chaque saison !

L'amour est la fleur de la vie,
La source de la charité.
Où l'on croit que l'amour oublie,
L'amour n'a jamais existé.

Cela dit, accepte, mon cher *Conteur*, l'assurance des sentiments de fidélité d'une très vieille abonnée, qui connut l'amour avant la définition.

***

Le mutz battu par la grue.

Dans son bel ouvrage sur les *Sceaux communaux vaudois*[1], M. Charles Ruchet, pasteur à Syens, après avoir décrit le sceau de Château-d'Œx, qui représente une tour surmontée de la grue traditionnelle, ajoute :

« Bien que ne remontant pas très haut, ce sceau a toute une histoire. Dans sa séance du 20 janvier 1883, le Conseil communal de Château-d'Œx discutait son nouveau règlement. L'article 15 du projet était ainsi conçu : « Le président a la garde du sceau du Conseil communal. » Pour que cet honorable magistrat eût quelque chose à garder, la confection d'un sceau fut décidée séance tenante. Un membre de l'assemblée proposa que le dit sceau fût gravé au type de *la grue sur une tour,* ce qui provoqua de la part d'un des conseillers présents une protestation indignée.

« Comment, s'écria-t-il, toutes nos pièces officielles seraient revêtues de cet échassier, symbole de la domination des comtes de Gruyère ! »

Le *mutz* lui aurait souri davantage, la domination de LL. EE. ayant été, selon lui, plus bienveillante et plus douce. Et dans son procès-verbal, le malin secrétaire du Conseil ajoute en manière de réflexion personnelle : « En dépit de ces arguments, le *mutz* fut cette fois battu par la grue. »

[1] CH. RUCHET. — *Les sceaux communaux vaudois* (Extrait des *Archives héraldiques suisses*). Lausanne, Payot et Ce, éditeurs.

Dormez tranquilles ;... ils veillent !

La nuit est sombre et pluvieuse; une nuit à mauvais coups. Depuis longtemps déjà, les cafés sont fermés et les derniers noctambules ont regagné leur logis. Le quartier est absolument désert. Seuls, deux agents de police font leur ronde silencieuse.

Au détour d'une rue, ils aperçoivent, dans un magasin, une clarté insolite.

— Comment, de la lumière chez le père Machin, à ces heures ! exclame l'un.

— Des cambrioleurs, assurément ! opine l'autre.

Ils restent un instant cloués au pavé, le nez en l'air, indécis.

— Dégaînons et entrons, voir ce que c'est.

— Oui, faut bien ! Passe devant, toi qui es le plus grand.

— Non, va, toi; tu es le plus vieux; tu connais mieux ça.

Sabre au clair, ils pénètrent dans l'allée et s'approchent de la porte restée entr'ouverte. Rien ne bouge à l'intérieur. Ils entrent. Personne. D'effractions, pas trace.

— Ils sont derrière, dit le grand, un peu remis de sa première émotion. En avant !

L'éclat de leurs sabres augmente leur courage. Ils passent, comme un seul homme, dans l'arrière-magasin.

Là,... devinez ce qu'ils trouvent ?...

Sur une table, où sont encore tous les services du repas du soir, qui dut être copieux et surtout bien arrosé, deux gros matous, seuls hôtes attardés en ces lieux, se gavent tranquillement des restes d'un gigot.

— Aloo ! c'est tout ça ! grommellent nos agents, tout heureux de rengaîner leurs terribles sabres.

On appelle le patron, à l'étage. Tout s'explique. Les braves épiciers ont quelque peu banqueté la veille. Légèrement émus après le festin, ils ont oublié l'extinction des feux ; tout simplement.

* * *

Un propriétaire a passé la soirée en compagnie de deux ou trois amis. Après la fermeture du café, il les invite à prendre un verre à sa cave.

— Faites doucement, leur recommande-t-il, en descendant l'escalier. Jamais je ne viens dans ma cave à pareille heure. J'ai peur que mes locataires du second, deux vieilles filles peureuses comme des bécasses, ne nous entendent. Elles seraient dans tous leurs états.

Mais, si doucement qu'ils fissent, les vieilles ont entendu.